



Annulation billets d'avion non remboursable

Par **Krikett**, le **05/11/2019** à **09:01**

Bonjour j'ai effectué une réservation de billets d'avion non modifiable non remboursable et je ne peux honorer mon voyage pour raisons de santé puis je avoir un recours pour avoir un remboursement partiel de mes billets ?

Par **Visiteur**, le **05/11/2019** à **09:06**

Bonjour

Si vous avez réglé à l'aide de votre CB, regardez votre contrat, qui prévoit peut-être une assurance.

Par **youris**, le **05/11/2019** à **13:36**

bonjour,

relisez votre contrat s'il prévoit des exceptions pour vos billets non échangeables et non remboursables, billets qui sont moins chers que les autres billets.

mais l'expression " non modifiable, non remboursable " est très claire.

salutations